



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES
ARRONDISSEMENT D'ARGELES GAZOST

COMMUNE DE SAINT-PÉ-DE-BIGORRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance 20 mars 2026

DELIBERATION 08 AG – Commission d'Appel d'Offre

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le **16 mars 2026**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Absents : 0

Présents : M. BEAUQUESTE, Mme TOUSTARD, M. DEMASLES, Mme LATAPIE-ARRIHOUIL, M. LORIOT DE ROUVRAY, Mme CAZENAVE, M. FRANCIN, Mme CABANNE, M. COMBES, Mme CASTERES, M. CRIADO, Mme COURADET, M. LABRUYERE, Mme DUCOS, M. PIQUEMAL

Absents :

Pouvoirs donnés :

Secrétaire de séance : M. Thibaut LORIOT DE ROUVRAY

DELIBERATION 08 AG – Commission d'Appel d'Offre

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'il convient de désigner des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de désigner les membres suivants :

1. Membres titulaires :

Marie-Pierre TOUSTARD,
Éric LABRUYERE,
Stéphane FRANCCIN.

2. Membres suppléants :

Christophe CRIADO,
Isabelle LATAPIE ARRIHOUIL,
Pierre PIQUEMAL.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance
M. LORIOT DE ROUVRAY

Le 23 mars 2026
Le Maire,
JC. BEAUCOUESTE

